

Bulletin d'adhésion à "L'ASSOCIATION FRANÇAISE DU PERIGLACIAIRE"

Nom:
Prénom:
Adresse officielle:
Tél:
Fax:
E-mail:
Adresse personnelle:
Situation professionnelle:

Cotisation 2001 et bulletin n° 8 : 18 euros

(Chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'Association Française du Périglaciaire, à envoyer au trésorier de l'Association, voir adresse ci-dessous)

Cotisation de soutien (laboratoire, ..): 18 euros

(Chèque à l'ordre de l'Association Française du Périglaciaire, à envoyer au trésorier de l'Association)

Bulletins antérieurs seuls: 18 euros

(Chèque à l'ordre de l'Association Française du Périglaciaire, à envoyer au secrétaire de l'Association)

Pour les personnes s'étant déjà acquittées de leur cotisation 2001, veuillez quand même retourner la fiche dûment complétée au secrétaire. Le paiement de la cotisation pour 2002 peut également être effectué, dans ce cas il convient de le signaler par ajout manuscrit au niveau de la ligne «Cotisation 2001... », cela simplifiera les enregistrements que le trésorier aura à faire durant les deux Journées de janvier 2002.

Président Charles Le Coeur
CNRS, Laboratoire de Géographie physique P. Birot,
1, place A. Briand
92195 PARIS cédex

Secrétaire : Georges Rovéra
Institut de Géographie Alpine Université J. Fourier
14 bis, rue Marie Reynoard 38100 Grenoble
Tél. (33) 04.76.82.20.82
Fax: (33) 04.76.82.20.01
Email : georges.rovera@ujf-grenoble.fr

Trésorier : Hervé Regnauld
Géographie, Université de Rennes
2, Campus Villejean
35042 Rennes

